

Filière
 Agricole

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

PRODUCTIONS ANIMALES

BTSA PA - Niveau III

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 29 ans.

Avoir obtenu un diplôme de niveau IV (BTA, Baccalauréat) ou avoir suivi un cycle complet conduisant à niveau IV

Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité

Recrutement

Préinscription en ligne www.animapole.fr

Entretien de motivation

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'Apprentissage

Métiers visés

Plusieurs possibilités sont envisageables au terme de la formation :

- Poursuivre ses études en licence professionnelle, Certificat de spécialisation, école d'ingénieur ...
- Travailler comme technicien agricole (dans une coopérative, un groupement de producteurs, un centre de formation, une entreprise agro-alimentaire...)
- S'installer, reprendre ou s'associer sur une exploitation agricole.

Le BTSA permet l'obtention de la Capacité Professionnelle Agricole.

Objectifs de la formation

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Acquérir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.



Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Date de début : Septembre n

Date de fin : Juin $n+2$

2 ans en alternance : 41 semaines au CFAA / 53 semaines en entreprise et 10 semaines de congés payés

Contenu

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Expression, Communication, Animation et Documentation	Productions Animales et société
Traitement des données (Mathématiques et Informatique)	Fonctionnement de l'Exploitation d'élevage
Langue vivante	Biologie, Chimie et statistiques liées aux productions animales
Accompagnement au projet personnel et professionnel	Technologie générale et comparée des productions animales
Organisation économique, sociale et juridique	Appréciation, manipulations et interventions concernant les animaux et les surfaces fourragères
EPS	Conduites d'élevage
Modules d'Initiative Locale Elevage caprin et transformation fromagère, Approche du travail de soigneur dans un établissement zoologique,	



Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (CCF) durant les 2 ans de formation

Epreuves Terminales écrites et orales

La moyenne exigée au total pour l'obtention du diplôme est de 10/20 dont 09/20 aux épreuves terminales.



CFAA/CFPPA du Lot
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper – board, ...